

Un SAGE sur mon territoire ?

JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

Mardi 3 février 2015 au Bourget du Lac (73)

Contexte :

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est une procédure de planification et un outil de gouvernance locale élaboré de manière collective. Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

En vingt ans, le SAGE a évolué pour s'adapter aux changements environnementaux et juridiques. Il est devenu un outil privilégié pour assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et intégrer cet enjeu aux démarches d'aménagement du territoire

Le SAGE couvre des territoires où d'autres procédures de gestion sont présentes et avec lesquelles il doit être complémentaire. Ces outils de gouvernance ont évolué ces dernières années et permettent d'aborder des thématiques très larges. Toutefois, il leur est souvent reproché une procédure administrative trop lourde. Qu'en est-il vraiment ?

Objectifs :

- ✓ Présenter la procédure SAGE et les déclinaisons possibles de cet outil en évolution
- ✓ Présenter les plus-values du SAGE et de ses complémentarités avec les autres outils de gestion de l'eau et des territoires
- ✓ Permettre les échanges entre porteurs de SAGE et structures en réflexion sur l'opportunité ou non de se lancer dans un SAGE

Publics :

Techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, chargés d'intervention des Agences de l'eau et des Conseils Régionaux, associations, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études, chercheurs, étudiants.

Avec la participation de :



PROGRAMME DE LA JOURNEE

09h00 Accueil des participants

09h30 Questionnements autour des SAGE : le SYRIBT témoigne

En introduction à la journée, présentation des questions qu'une structure de l'Ouest Lyonnais se pose autour de l'opportunité pour son territoire de mettre en place un SAGE.

Betty CACHOT – Syndicat de rivières Brévenne-Turdine (69)

10h15 Les SAGE : fonctionnement et politique associée

- La démarche SAGE en quelques mots
- 20 ans de SAGE en Rhône Méditerranée : quels enseignements ?
- Les SAGE en Rhône-Alpes : état des lieux et perspectives
- La politique publique actuelle et à venir des SAGE, dans le cadre du projet de SDAGE 2016-2021

Stéphanie BESSON et Marc VEROT - Agence de l'Eau RMC

Julien MESTRALLET – DREAL Rhône-Alpes

12h00 Déjeuner

14h00 Le choix d'un contrat de rivière sur le territoire de la Reyssouze

Suite à une étude bilan réalisée en 2005, le syndicat a fait le choix de ne pas se lancer dans un SAGE et de privilégier le contrat de rivière. Retour sur les raisons qui ont menées à cette décision.

Stéphane DAVAL – Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Reyssouze (01)

Hervé CALTRAN – Grand Lyon et ex Syndicat de la Reyssouze

14h45 Le SAGE Ardèche : un outil qui combine planification et opérationnalité

Le SAGE Ardèche prévoit un ensemble d'actions concrètes essentielles et veille à la prise en compte de principes et règles à respecter pour un aménagement du territoire cohérent avec les enjeux de l'eau. Présentation de l'historique de la démarche et de la mise en œuvre concrète du SAGE au quotidien.

Simon LALAUZE – Syndicat Mixte Ardèche Claire (07)

15h30 Le SAGE Est-Lyonnais : véritable outil d'aménagement du territoire

Une étude de compatibilité du SAGE avec les POS et PLU a été menée sur le territoire du SAGE Est-Lyonnais. Présentation de la démarche et du rôle du SAGE en matière d'urbanisme.

Claudie BRIAND-PONZETTO – Conseil Général du Rhône - SAGE Est-Lyonnais (69)

16h30 Fin de journée

PLAN D'ACCÈS

Bâtiment de l'Horloge

Savoie Technolac

16, avenue Lac du Bourget

73370 LE BOURGET DU LAC

Tél : 04 79 25 36 36

Plan en ligne :

<https://goo.gl/maps/kZHy8>

Accès :

En voiture : à 60 minutes de Lyon, 55 minutes de Genève, 30 minutes d'Annecy et de Grenoble par autoroute.

En transport en commun : à 15 minutes en bus des gares TGV et des centres-villes de Chambéry (ligne 2 et 2D – arrêt « La Traverse ») et Aix-les-Bains (ligne 1 – arrêt « La traverse »).

